

COMMUNE DE L'AIGUILLON-SUR-MER

PLAN DE PRÉVENTION
DES RISQUES PRÉVISIBLES D'INONDATION



Digue du Gore et Pointe de l'Aiguillon suite au passage de Xynthia

Plan de zonage règlementaire
Plan N°3

Consultation d'août 2010

Plan d'assemblage

LEGENDE

Limite de commune

Zone bleu clair : zone constructible sous conditions
Zone bleu foncé : zone constructible sous conditions (adaptation aux risques à long terme)
Zone rouge : zone inconstructible sauf sous condition pour travaux spécifiques

NGF : 5.70 mètres

Plan établi sur la base d'un levé photogrammétrique 2001 - (précision en Z environ 10 cm)

Echelle : 1/5 000

Source : Cadastre DGFiP - 2009 ®©